



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/25996/Add.6  
4 mai 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

### AGENDA POUR LA PAIX : DIPLOMATIE PRÉVENTIVE, RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX ET MAINTIEN DE LA PAIX

#### Rapport du Secrétaire général

#### Additif

RÉPONSES REÇUES DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES AYANT REÇU  
UNE INVITATION PERMANENTE À PARTICIPER AUX SESSIONS ET AUX TRAVAUX  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN TANT QU'OBSERVATEURS

#### Secrétariat de la Communauté des Caraïbes

[Original : anglais]  
[15 avril 1994]

Le Secrétaire général de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de se référer à sa note verbale datée du 16 avril 1993, qui constitue une première réponse à la note verbale datée du 8 mars 1993 que lui avait adressée le Secrétaire général et qui portait sur un agenda pour la paix : diplomatie préventive, rétablissement de la paix et maintien de la paix. Dans cette note verbale, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies invitait en particulier les organismes et organisations régionales à examiner, à la lumière du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, la possibilité de renforcer leurs attributions en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales dans les domaines relevant de leur compétence et de coordonner davantage encore leur action avec celle de l'ONU.

Le Secrétaire général de la Communauté des Caraïbes tient à informer le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies que la CARICOM est disposée à établir un mécanisme d'échange d'informations avec l'ONU dans le cadre d'un agenda pour la paix : diplomatie préventive, rétablissement de la paix et maintien de la paix, et à collaborer avec l'Organisation à des enquêtes, des mesures de confiance et des missions de bons offices, selon que de besoin.

-----